|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la normalisation des télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 4 août 2022 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 1/SG13RG-AFCE 13/TK** | * Aux Administrations participant aux travaux du Groupe SG13RG‑AFR;
* Aux Membres du Secteur UIT-T participant aux travaux du Groupe SG13RG-AFR;
* Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux du Groupe SG13RG‑AFR;
* Aux établissements universitaires participant aux travaux du Groupe SG13RG-AFR;
* À l'Union africaine des télécommunications;
* À la Ligue des États arabes;
* Au Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique;
* Au Bureau régional de l'UIT pour les États arabes
 |
| Tél.: | +41 22 730 5126 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg13@itu.int |
| Web: | [http://itu.int/go/tsg13](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/13/Pages/default.aspx) |
| **Objet**: | **Neuvième réunion du Groupe régional de la Commission d'études 13 de l'UIT-T pour l'Afrique (SG13RG-AFR), réunion virtuelle, 20 octobre 2022** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du **Groupe régional de la Commission d'études 13 de l'UIT-T pour l'Afrique (SG13RG-AFR)**, qui se tiendra de manière **entièrement virtuelle** le 20 octobre 2022.

La réunion du Groupe régional de la CE 13 pour l'Afrique se tiendra le jeudi 20 octobre de 11 h 00 à 17 h 00, heure de Genève, via l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://login.itu.int/my.policy). Les documents, les modalités de participation à distance et d'autres informations connexes seront publiés sur la [page d'accueil du Groupe SG13RG-AFR](https://www.itu.int/en/ITU-T/regional-groups/afr/13/Pages/default.aspx).

La participation à la réunion du Groupe SG13RG-AFR est définie conformément au § 2.3.2 de la Résolution 1 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT. Veuillez noter que la participation suivie des délégués serait utile aux travaux du groupe.

L'inscription est obligatoire pour participer à la réunion du Groupe SG13RG-AFR.

Des bourses pour la participation à une réunion électronique seront accordées, dans la limite d'une bourse par pays remplissant les conditions requises (on trouvera de plus amples informations dans les Annexes A et C).

La réunion se déroulera en anglais, sans interprétation. Des renseignements complémentaires sur les modalités d'organisation de la réunion sont donnés dans l'Annexe A.

Le projet d'ordre du jour de la réunion, établi par la Présidente du Groupe SG13RG-AFR, Mme Rim Belhassine-Cherif (Tunisia Telecom), figure dans l'Annexe B.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 20 août 2022 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T pour lesquelles une traduction est demandée (par courrier électronique à tsbsg13@itu.int) |
| 20 septembre 2022 | – Inscription au moyen du formulaire en ligne disponible sur la [page d'accueil du Groupe SG13RG-AFR](https://www.itu.int/en/ITU-T/regional-groups/afr/13/Pages/default.aspx) |
| 22 septembre 2022 | – Soumission des demandes de bourse (au moyen du formulaire figurant dans l'Annexe C) |
| 12 octobre 2022 | – Dernier délai pour la soumission des contributions des Membres de l'UIT-T à la réunion du Groupe SG13RG-AFR, par courrier électronique à tsbsg13@itu.int |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg3rg-afrUIT-T SG13RG-AFR |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 3

ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:Les contributions des Membres et les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique à tsbsg13@itu.int en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Ces contributions seront publiées sur le site web du [Groupe SG13RG-AFR](https://www.itu.int/en/ITU-T/regional-groups/afr/13/Pages/default.aspx) et devront donc parvenir au TSB le **12 octobre 2022** au plus tard. Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil du groupe régional, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](https://www.itu.int/en/ties-services/Pages/default.aspx) avec accès TIES.

**LOGISTIQUE DE LA RÉUNION ET INSTALLATIONS**

**LANGUES DE TRAVAIL**: La langue de travail de la réunion sera l'anglais.

**TRADUCTION:** Certains documents pour cette réunion pourront être traduits en français. Nous vous invitons à soumettre vos contributions le plus tôt possible, afin de ménager suffisamment de temps pour la traduction.

**INTERPRÉTATION:** Aucun service d'interprétation ne sera assuré pendant la réunion.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: L'outil [MyMeetings](https://login.itu.int/my.policy) sera utilisé pour assurer la participation à distance à cette réunion électronique, y compris aux fins de la prise de décisions. Les délégués doivent s'inscrire pour participer à la réunion, et s'identifier et indiquer l'entité qu'ils représentent au moment de prendre la parole. Les services de participation à distance sont assurés au mieux. Les participants devraient prendre note du fait que la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à écouter les autres participants ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président peut interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant que rien n'indique que le problème est résolu. L'outil de discussion à disposition fait partie intégrante de la réunion; son utilisation est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances.

**INSCRIPTION, BOURSES POUR LA PARTICIPATION À UNE RÉUNION ÉLECTRONIQUE ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION**:L'inscription est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil du groupe régional **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les délégués qui ne se seront pas inscrits ne pourront pas accéder à la [plate-forme de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

**BOURSES POUR LA PARTICIPATION À UNE RÉUNION ÉLECTRONIQUE**: Pour garantir la participation des [pays en développement](https://www.itu.int/en/fellowships/Documents/2022/ListEligibleCountries2022.pdf), et sous réserve que des fonds soient disponibles, les [États Membres remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/fellowships/Documents/2022/ListEligibleCountries2022.pdf) peuvent demander une aide financière à la participation à distance, à savoir une **bourse** pour la participation à une réunion électronique. Les candidatures pour ces bourses doivent être approuvées par le coordonnateur désigné au niveau national par une Administration d'un État Membre. Le remboursement concerne les coûts de la connectivité pendant la durée de la manifestation. Le formulaire de demande de bourse pour la participation à une réunion électronique est disponible dans l'Annexe C. Les demandes de bourse pour la participation à une réunion électronique doivent parvenir le 22 septembre 2022 au plus tard. Elles doivent être envoyées par courriel à l'adresse: fellowships@itu.int ou par télécopie, au +41 22 730 57 78. L'inscription (approuvée par le coordonnateur responsable) doit être effectuée avant de soumettre une demande de bourse pour la participation à une réunion électronique, et il est vivement recommandé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande au moins sept semaines avant la réunion. Veuillez noter que les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse pour la participation à une réunion électronique sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; demandes de personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers et parité hommes-femmes.

**ASSISTANCE POUR L'OBTENTION D'UN VISA**: Étant donné que les réunions virtuelles n'exigent aucun déplacement, les demandes de visa n'ont pas lieu d'être.

**ANNEX B
Draft Agenda
9th ITU-T Study Group 13 Regional Group for Africa (SG13RG-AFR) meeting
Virtual, 20 October 2022**

1. Opening of the meeting
2. Opening remarks and welcome addresses

- Opening remarks by the TSB Director – Dr Chaesub Lee

- Opening remarks by the Study Group 13 Chairman – Mr Kazunori Tanikawa

- Opening remarks by the SG13 Regional Group for Africa Chairman –
 Dr Rim Belhassine-Cherif

1. Approval of the agenda
2. Chairman's objectives for the study period and October meeting
3. Review of the SG13RG-AFR operation
4. Briefing on Q5/13 progress
5. Review contributions to the meeting
6. Discussion on the future of Q5/13 and SG13RG-AFR:
	* Review of the SG13RG-AFR action plan
	* Review of the SG13RG-AFR priorities
	* Anticipated contributions to the parent Study Group
7. Future meeting
8. Consideration and approval of the meeting report
9. Any other business
10. Closure of meeting

ANNEXE C

|  |
| --- |
| **FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE pour la participation à une réunion ÉLECTRONIQUE** |
| *Les candidatures féminines sont encouragées* |
| **Réunion virtuelle du Groupe régional pour l'Afrique de la Commission d'études 13 de l'UIT-T (SG13RG-AFR)****20 octobre 2022** |
| Date limite: **22 septembre 2022** (23 h 59, heure de Genève)*Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération* |
| **Pays** |  |
| **Administration** |  |
| **M./Mme** |  |
| **Nom** |  |
| **Prénom** |  |
| **Fonction** |  |
| **Date de naissance** |  |
| **Courriel** |  |
| **Téléphone** |  |
| **CONDITIONS** |
| 1) Une bourse pour la participation à une réunion électronique couvre les coûts de la connectivité pendant la durée d'une manifestation virtuelle. |
| 2) Une facture pro forma indiquant le nombre de jours et d'heures de connectivité ainsi que les coûts associés doit être soumise conjointement avec la demande de bourse pour la participation à une réunion électronique pour examen. |
| 3) Le paiement sera effectué sur la base de la facture pro forma et le solde éventuel sera réglé sur présentation de la facture finale. |
| 4) Le/la bénéficiaire doit prendre part à la manifestation virtuelle dans son intégralité. |
| 5) La bourse pour la participation à une réunion électronique ne couvre pas le coût des équipements (matériel et logiciel). |
| **Date** |
| **Signature du (de la) candidat(e)** |
| **Pour être considérée comme valable, la demande de bourse doit être soumise et dûment signée par un coordonnateur désigné au niveau national par une Administration d'un État Membre.**  |
| **Date** |  |
| **Nom du coordonnateur désigné au niveau national** |  |
| **Fonction** |  |
| **Signature** |  |
| **Cachet de l'Administration** |  |
| ***Le formulaire doit être dûment rempli et validé par l'autorité compétente et doit être renvoyé, accompagné des annexes éventuelles, dans le délai imparti, à l'adresse suivante:******fellowships@itu.int*** ***ou par télécopie: +41 22 730 57 78******Toute demande qui ne répond pas aux conditions ci-dessus ne sera pas prise en considération.*** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_